



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation des cursus
bachelier en Soins infirmiers et bachelier Sage-femme
2010-2011**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE
Haute Ecole de Namur (HENAM)**

Comité des experts :
Mme Blandine MAES, présidente,
Mme Aurélia BUSTILLO, Mme Maria Arminda DA SILVA MENDES CARNEIRA DA COSTA,
Mme Françoise HAPPART,
et M. André VYT, experts.

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation des cursus de bachelier Soins infirmiers et de bachelier Sage-femme.

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à la Haute Ecole de Namur (HENAM) les 12, 13 et 14 janvier 2011.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture des rapports d'autoévaluation rédigés par les entités concernées et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : la direction, les coordonnateurs du processus d'autoévaluation, les personnels pédagogiques et techniques, étudiants et anciens étudiants. Il remercie également tous ceux qui ont joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation et ce, avec enthousiasme et professionnalisme. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans ces formations.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses des programmes évalués et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Remarque :

Le comité des experts a souhaité rédiger un rapport commun pour le bachelier Soins infirmier (BSI) et le bachelier Sage-femme (BSF). Les points spécifiques (BSI ou BSF) sont explicitement mentionnés dans le corps du texte. En l'absence de spécification, les points concernent les deux cursus.

Présentation de l'institution

La Haute Ecole de Namur (HENAM) est née de la fusion entre la Haute Ecole Namuroise Catholique (HENaC) et la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur (IESN). Elle se compose de cinq catégories : la catégorie économique, la catégorie paramédicale, la catégorie pédagogique, la catégorie sociale et la catégorie technique. Elle fait partie, avec les quatre universités catholiques, neuf Hautes Ecoles libres et les écoles libres d'enseignement supérieur artistique du Pôle Louvain.

La catégorie paramédicale se compose de différentes sections, notamment celles de soins infirmiers et sage-femme.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La démarche qualité entreprise au sein des deux sections, bachelier en soins infirmiers (BSI) et bachelier sage-femme (BSF), s'articule avec la politique qualité de l'institution. Il existe depuis plusieurs années un ancrage « qualité » dans la Haute Ecole (HE). La gestion décentralisée assurée par les coordinateurs qualité des catégories permet d'opérationnaliser les actions dans le cadre de la politique spécifique de leur implantation. Le comité des experts relève une structure organisée et une implication des différents acteurs de la formation au sein des groupes de travail formalisés grâce à la démarche qualité.
- 2 Le comité des experts souligne la qualité du rapport d'autoévaluation (RAE). Une démarche réflexive est élaborée, les éléments de diagnostic sont identifiés de façon explicite. Il relève également que différentes enquêtes auprès des employeurs et des nouveaux diplômés ont permis de mettre en œuvre des actions concrètes depuis la rédaction du RAE.
- 3 Le comité des experts pointe la préoccupation des coordinatrices qualité et de la direction de diffuser une synthèse du RAE auprès des différents personnels.
- 4 Au sein de la catégorie paramédicale, le comité des experts note que la gouvernance semble très organisée. De nouveaux postes ont été créés, avec des profils spécifiques (responsable pédagogique, responsable du partenariat des activités d'intégration professionnelle, responsable d'année).
- 5 La HE organise des partenariats. Des conventions sont signées avec des structures médicales universitaires ainsi qu'avec les institutions dans lesquelles les étudiants effectuent leurs activités d'intégration professionnelle. Un code de bonne conduite a été mis en application dans les établissements de soins de la région de Namur, en partenariat avec les autres HE, les sections et les étudiants.
- 6 Il existe une démarche qualité au niveau de l'évaluation des enseignements avec différents questionnaires disponibles pour les enseignants.
- 7 La HE favorise la participation active des étudiants dans les différents conseils et incite à la diffusion de l'information entre les organes décisionnels de la HE et les étudiants. Le comité des experts souligne qu'un local destiné au conseil des étudiants est situé au cœur de l'implantation avec un tableau d'affichage spécifique. Les étudiants considèrent que la HE favorise leur implication dans les choix liés à leur formation. Lors des entrevues, ils ont exprimé leur satisfaction. En effet, leurs avis sont généralement pris en compte lorsqu'ils émettent des propositions.

- 1 Au niveau de la démarche qualité, le comité des experts pointe que les axes ne sont pas priorités dans la plan stratégique de la HE. Il n'existe pas de tableau de bord et d'indicateurs de suivi permettant d'évaluer le processus mis en œuvre. Les projets liés au plan qualité des deux sections semblent peu diffusés aux différentes parties prenantes de l'institution.
- 2 Les nouveaux postes créés (cf. point 4 ci-dessus) figurent dans l'organigramme fonctionnel du département. Leur intégration dans l'organigramme officiel n'est pas actuellement à l'ordre du jour du collège de direction de la HE de Namur.
- 3 Les sections font évaluer leurs enseignements par les étudiants, mais la procédure mériterait d'être retravaillée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts invite les sections à développer des outils de suivi qualité. Il semble opportun d'établir des priorités afin de favoriser une évolution des différents axes de travail mis en œuvre suite à la démarche d'évaluation. Il recommande également de pérenniser la démarche de consultation des différents partenaires visant l'évaluation de la qualité de la formation et la mesure des besoins des professionnels des institutions de soins.
- 2 Le comité des experts recommande aux sections de continuer leur engagement dans un processus d'amélioration de la qualité et de veiller à renforcer la diffusion du plan stratégique qualité et des projets en cours et à venir (*via* une brochure, une *newsletter*, une plaquette qualité) aux différentes parties prenantes de l'institution.
- 3 Le comité des experts suggère de hiérarchiser les priorités à court, moyen et long termes en regard de la spécificité de chaque cursus (BSI/BSF).
- 4 Le comité des experts recommande aux sections d'intégrer les nouveaux postes dans l'organigramme afin de renforcer la légitimité des fonctions et des rôles de chacun au sein de la HE.
- 5 Le comité des experts invite la HE à poursuivre les actions engagées afin de permettre aux étudiants d'être impliqués dans les différents conseils. La déclinaison d'un profil de fonction des délégués de classe pourrait être opportune.
- 6 Au niveau des partenariats, le comité des experts encourage la section à maintenir les collaborations actuelles et à favoriser de nouveaux rapprochements interdisciplinaires avec différentes institutions.
- 7 En ce qui concerne, l'évaluation des enseignements par les étudiants, le comité des experts suggère :
 - en amont, d'informer et d'expliquer davantage les objectifs de cette évaluation,
 - de prévoir un temps adapté pour que les étudiants puissent s'approprier le dispositif et remplir le questionnaire,
 - de s'adjoindre la collaboration d'une personne ressource pour l'analyse et l'exploitation des résultats,
 - d'assurer un retour auprès des étudiants afin d'en garantir l'impact.

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il a été informé des travaux actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles (CGHE) sur l'élaboration de référentiels de compétences thématiques.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne que la direction de la section a octroyé des moyens et des ressources en vue de la construction d'un référentiel de compétences de formation et d'évaluation, conçu à partir du cadre conceptuel de santé du projet « Création d'un Référentiel Européen de compétences en Soins Infirmiers » (CRESI)¹ et sur la base du travail en cours au niveau de la Communauté française.
- 2 Au sein de la section Soins infirmiers, des profils de fonction ont été créés, notamment celui de responsable pédagogique, de responsable du partenariat des activités d'intégration professionnelle et de responsable d'année (comme mentionné dans le chap. 1).
- 3 Le comité des experts souligne l'existence d'une réelle volonté de travailler en interdisciplinarité au sein des différentes sections. Il note la mise en œuvre d'un module de formation « praticien formateur » mis à disposition des professionnels de terrain et ayant pour but de faciliter l'accompagnement des étudiants durant leur stage.
- 4 Certains professeurs utilisent des dispositifs pédagogiques centrés sur l'apprentissage et sur le transfert de connaissances (réalisation de projets ou de travaux de groupes). Des cours basés sur l'*Evidence Based Nursing* (EBN) se développent progressivement dans la formation. Malgré le nombre important des étudiants, les enseignants sont soucieux de mettre en œuvre une pédagogie active.
- 5 Pour la section bachelier Sage-femme (BSF), le socle de formation commun en soins infirmiers est relevé comme un point fort par les étudiants et les enseignants.
- 6 Le comité des experts relève que les fiches de cours sont structurées et majoritairement actualisées, notamment pour la section BSF qui a intégré la nouvelle législation, les priorités du Service Public Fédéral (SPF) Santé publique et les évolutions scientifiques.
- 7 Les étudiants se disent être bien préparés à la démarche en soins infirmiers.
- 8 Le comité des experts souligne la diversité des stages et l'existence d'un fascicule descriptif des sites d'apprentissage.
- 9 La HE accorde une attention particulière à ne pas mettre les étudiants en approche immédiate des patients. Dès lors, les stagiaires débutent leurs prestations l'après-midi, et prennent connaissance du service. Durant la semaine qui précède le stage effectif, une préparation vise à familiariser l'étudiant avec les lieux et les personnes du service. Une rencontre avec les responsables de stage et les enseignants de première année est organisée. Les outils (carnet de stage, carnet de bord) sont explicités. Le comité des experts souligne l'existence d'un carnet de bord qui accompagne l'étudiant tout au long de son cursus et l'aide à construire son identité professionnelle.

¹Création d'un référentiel européen de compétences en soins infirmiers : Pour une nouvelle dynamique transnationale » - Projet Pilote Leonardo da Vinci

- 10 Le comité des experts note la volonté des sections de mettre en application un système tripartite pour l'évaluation clinique (enseignant/maitre de stage/étudiant). Les enseignants des deux sections accordent une place importante à l'évaluation des étudiants en stage afin qu'ils bénéficient de *feedback* et qu'ils développent leur autonomie.
- 11 Les représentants du monde professionnel apprécient la relation « gagnant-gagnant » installée avec la HE. Ils disent avoir confiance dans l'enseignement de la HE.
- 12 Le comité des experts souligne les différents dispositifs mis en place pour aider les étudiants dans leurs apprentissages (exemple : laboratoires de pratiques). Des séances de tutorat effectuées par des aînés (« étudiants-tuteurs ») sont proposées. Ces séances de travail sont planifiées et vont permettre aux étudiants de bénéficier d'un accompagnement méthodologique de rattrapage sur les matières de base.
- 13 Dans la section BSF, les épreuves interdisciplinaires ont été planifiées entre les enseignants des sciences fondamentales et ceux des soins de pratiques professionnelles.
- 14 En ce qui concerne le travail de fin d'études (TFE), le comité des experts souligne la qualité de l'organisation, le suivi et la pertinence de la préparation dès la première année, pour les BSI, et la deuxième année, pour les BSF. Les sujets sont en lien avec les professions (BSI/BSF). Le travail est effectué en groupe de quatre étudiants, le suivi par l'enseignant référent théorique prend la forme de séminaires.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Malgré le fait que l'institution soit reprise en tant que coordonnateur d'un projet européen pour le référentiel de compétences en Soins infirmiers (CRESI), les étudiants et certains enseignants (maîtres assistants (MA) - et maîtres de formation pratique (MFP)) se disent peu familiarisés avec le concept de compétences. Le comité des experts, lors de la visite, n'a pas retrouvé dans le programme pédagogique l'implémentation réelle des compétences.
- 2 Le comité des experts note que, malgré la création récente d'un poste de responsable pédagogique, une stratégie pédagogique cohérente semble encore manquer.
- 3 Le comité des experts souligne que, malgré l'existence de contacts entre les enseignants et les professionnels, les réunions formelles permettant de renforcer la cohérence du programme restent insuffisantes.
- 4 Il y a peu d'enseignantes infirmières accoucheuses/sages-femmes qui interviennent dans le socle de formation des deux premières années BSI/BSF.
- 5 Lors de la visite, les étudiants ont souligné que les méthodes et les outils mis à leur disposition ne sont pas toujours adaptés (travaux de groupe trop importants et trop nombreux). Une certaine inégalité entre les différents groupes-classe a été relevée (modalités d'enseignement, pratiques différentes, etc.). Malgré la volonté de travailler en interdisciplinarité et en transversalité, il semble y avoir peu de concrétisation et de formalisation de cette approche. Par ailleurs, le comité des experts note, qu'au sein des deux sections, le travail de concertation n'est pas suffisamment mis en évidence en tant que partie intégrante du travail des enseignants. En effet, de nombreuses redondances ont été signalées par les enseignants et les étudiants lors des entretiens. Par ailleurs, certains contenus (plus généraux) sont parfois perçus comme « chronophages » par rapport à l'objectif de professionnalisation.
- 6 D'une manière générale, l'accompagnement, l'encadrement et le suivi des étudiants en stage est perçu comme déficitaire par l'ensemble des acteurs de la formation. Les étudiants de première année BSI/BSF et de deuxième année BSF semblent parfois démunis et souhaiteraient être davantage encadrés tant par les enseignants que par les équipes de soins (particulièrement au cours du premier stage de leur formation). La guidance, l'action pédagogique, l'évaluation formative ne semblent pas suffisamment développées dans le

cadre des stages. Les objectifs de stage ne sont pas toujours validés par les MFP et restent peu portés à la connaissance des personnels de terrain. Les liens avec les compétences attendues manquent de clarté lors de la transmission vers les étudiants (entre autres lors de l'évaluation de stage). Tant pour le BSI que pour le BSF, les grilles de prestations de soins ne semblent pas adaptées aux spécificités de chaque année.

- 7 Les employeurs et les nouveaux diplômés estiment que les étudiants sont peu préparés aux compétences administratives attendues sur le terrain. L'organisation des études et des stages ne leur permet pas d'appréhender cette dimension de la profession.
- 8 Sur le plan organisationnel, la réalisation du TFE par groupe de quatre étudiants apparaît comme problématique. En effet, la procédure de définition et de sélection des thèmes devrait être revue afin que le travail effectué en amont par chaque étudiant puisse être pris en considération et reconnu.
- 9 Le comité des experts note que la plateforme *Claroline* est essentiellement utilisée comme dépôt de document et donc sous exploitée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans l'attente d'un nouveau référentiel de compétences programmé au niveau de la Communauté française, le comité des experts recommande aux sections d'anticiper, de commencer à travailler sur les compétences à atteindre aux différents niveaux du cursus, d'articuler le référentiel avec les objectifs et le contenu du programme, la conception et les outils d'évaluation.
- 2 Le comité des experts propose aux sections de prioriser les actions confiées à la responsable pédagogique. La recherche de cohérence entre les différents cours doit se construire dans un processus collaboratif, en utilisant le partage d'expériences entre enseignants.
- 3 Il propose également de renforcer les liens entre les acteurs d'une même section et, ensuite, au sein de la même catégorie. Il suggère de mutualiser les savoirs et les moyens entre les sections paramédicales afin de donner du sens aux programmes BSI et BSF. Le comité des experts incite les MA du BSF à participer davantage au processus de formation de base, dans le respect du cadre légal.
- 4 Le comité des experts propose de systématiser les réunions de coordination pédagogique entre les enseignants. La direction doit pouvoir renforcer la concertation des enseignants en dégageant du temps dans leur charge de travail pour permettre un réel travail collaboratif.
- 5 Le comité des experts propose de poursuivre les actions engagées dans le domaine des collaborations entre les enseignants de sciences biomédicales, humaines et pratiques professionnelles ainsi qu'entre les sections, les administratifs et le bibliothécaire.
- 6 Le comité des experts invite les enseignants de la section BSI à un traitement équitable des différents groupes-classe, en termes de pratiques didactiques et de modalités d'apprentissage. Il propose aux sections d'utiliser les recherches effectuées en soins infirmiers et soins obstétricaux pour actualiser le contenu des cours et les exigences des stages. L'articulation entre la théorie et la pratique est possible grâce à un investissement dans des moyens pédagogiques adéquats et l'utilisation d'*e-campus*.
- 7 Il semble nécessaire de travailler la cohérence école-hôpitaux en mettant en œuvre une concertation afin de planifier au mieux la répartition des étudiants en stage, dans les institutions mais également dans les services.
- 8 Toujours au niveau des stages, le comité des experts suggère de rédiger et de diffuser un document reprenant d'une manière structurée les objectifs à atteindre au terme de chaque stage. Il incite les enseignants à superviser davantage les étudiants en renforçant l'évaluation formative afin de les aider à mieux cerner la maîtrise des diverses compétences attendues. Le comité des experts recommande à la

section de porter une attention particulière aux étudiants de première année en intensifiant et en individualisant leur accompagnement.

- 9 Les carnets de stage doivent être adaptés aux spécificités de chaque lieu de stage (à l'instar de ce qui a été fait pour la psychiatrie et le bloc opératoire). Le comité des experts invite la section BSI à mettre en œuvre le projet d'une évaluation tripartite.
- 10 Le problème de l'encadrement est récurrent, des solutions sont à envisager par la section. Pourquoi ne pas envisager un atelier « Evaluation Clinique Objective structurée » (ECOS) ?
- 11 La formation « praticien formateur » semble être une plus-value pour les professionnels de terrain et un relais pour l'enseignement clinique. Les experts encouragent donc la HE à pérenniser cette formation.
- 12 Les experts incitent les enseignants à veiller à l'actualisation des supports de cours, notamment en se basant sur l'EBN, *Evidence Based Midwifery* (EBM) et les données scientifiques. Il invite à renforcer les enseignements dans cette perspective, notamment ceux liés à l'écriture et à la tenue du dossier infirmier informatisé.
- 13 En ce qui concerne le TFE, le comité des experts suggère de réduire les groupes à deux étudiants pour une même thématique, de revoir la validation des sujets, de renforcer la recherche documentaire dès la première année et de mieux utiliser les compétences des personnes ressources.
- 14 Le comité des experts recommande à la catégorie (à la HE) de réfléchir à une utilisation optimale et pédagogique de la plateforme et de ses fonctionnalités (*e-learning*).

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les étudiants mettent en avant les valeurs humaines positives dans laquelle leur formation s'inscrit.
- 2 Les étudiants sont satisfaits de recevoir, dès la rentrée académique, la programmation des cours et des activités d'intégration professionnelle. Une journée d'accueil est réservée aux étudiants et à leurs parents.
- 3 Les étudiants soulignent également le souci constant de leurs enseignants de maintenir une qualité relationnelle, d'assurer une disponibilité.
- 4 En matière d'aide à la réussite, le comité des experts note différents dispositifs (tutorat, mentorat, CAPSUP,...). Une personne a été désignée responsable d'un pôle d'aide à la réussite. Les étudiants disent être informés des dispositifs existants et identifient aisément la personne ressource et l'objectif de ce dispositif. Ils tirent par ailleurs satisfaction des cours préparatoires organisés avant la rentrée académique.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 L'infrastructure et l'équipement des locaux sont limités par rapport au nombre croissant des étudiants. Le comité des experts pointe une absence de lieux de restauration et de détente adaptés au nombre d'étudiants.
- 2 Les canaux de communication semblent correspondre aux attentes des étudiants. Cependant, des difficultés persistent pour l'obtention des syllabi en temps et en heure.
- 3 Le comité des experts note la faible connaissance de la valeur des ECTS et de l'évaluation de la charge de travail des étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour augmenter la lisibilité des ECTS, le comité des experts est d'avis qu'il est indispensable de mesurer et éventuellement de revoir la charge de travail des étudiants.
- 2 L'optimisation du portail et de l'intranet de la HE de Namur, créés en septembre 2010, permettra à chaque membre, y compris les étudiants, d'avoir en ligne en permanence les informations relatives à la HE/catégorie/section.
- 3 Il suggère à la HE d'envisager un suivi de cohortes pour objectiver les besoins des étudiants notamment pour repérer leurs pré-requis afin d'anticiper et de développer une semaine/des journées propédeutique(s).

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts note la volonté affirmée de la direction d'améliorer son système de management à travers les différentes actions mises en œuvre dans les sections BSI/BSF.
- 2 Un groupe de travail a été créé en vue de construire une procédure d'encadrement et d'intégration des nouveaux professeurs.
- 3 Le fait de participer à des formations communes au sein de l'institution doit permettre aux enseignants d'adhérer aux choix pédagogiques posés et de soutenir les nouveaux professeurs dans l'apprentissage de leur fonction.
- 4 L'association des aînés de Sainte-Elisabeth a été créée en 2008. Elle a pour but d'établir un lien avec les anciens étudiants des sections et spécialisations, d'entretenir et de resserrer des relations d'amitié entre ses membres, de proposer une entraide matérielle entre les anciens et les nouveaux étudiants.
- 5 Le personnel de la bibliothèque est une ressource pour former les enseignants au TIC. Le matériel mis à disposition des enseignants (*e-campus*, projecteurs multimédia) leur permet d'évoluer dans l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Le comité des experts note que le matériel informatique mis à la disposition des étudiants et des enseignants est en nombre suffisant.
- 6 La bibliothèque possède un fond documentaire de qualité, les bases de données sont faciles d'utilisation, logiques et inductives. Elles sont actualisées et la revue de la littérature est mise gracieusement à disposition des partenaires.
- 7 La visite des lieux a permis au comité des experts de constater la présence de locaux relativement spacieux, propres et bien entretenus. Les équipements sont de qualité.
- 8 La HE met à disposition ses locaux pour d'autres établissements d'enseignement ou associations. Un aménagement de nouveaux locaux et de bureaux offre aujourd'hui plus de confort et de sécurité aux personnels et aux étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Lors des entretiens, les enseignants ont souligné la réduction toujours plus conséquente des heures de supervision en stage prestées par le MA ou le MFP en soins infirmiers (due au nombre toujours plus élevé d'étudiants et aux missions qui leurs sont attribuées).
- 2 Le comité des experts pointe le *turnover* du personnel et l'obligation pour la section de recruter de nouveaux membres qui sont peu préparés à une réflexion pédagogique.
- 3 L'infrastructure des classes de techniques et leurs équipements ne sont pas toujours adaptés au nombre croissant et aux besoins des étudiants.

- 1 Malgré l'accueil des nouveaux personnels dans les sections BSI/BSF, les membres du personnel MA/MFP souhaiteraient avoir un accompagnement plus probant, notamment sur le système d'évaluation et les objectifs généraux et spécifiques de chaque section.
- 2 Le comité des experts recommande de formaliser et d'évaluer la procédure d'accueil des nouveaux arrivés. Il recommande à la catégorie d'établir un système de bilan de fonctionnement et d'activités dans le cadre du développement professionnel des personnels.
La définition de nouveaux profils de fonction et de nouvelles missions au sein de la HE doit permettre de réévaluer la charge de travail des enseignants et la répartition des tâches de manière équitable.
- 3 Pour favoriser le développement personnel et professionnel des enseignants, le comité des experts recommande à la section de favoriser la formation continue de ses membres afin que chacun puisse se positionner comme acteur dans l'organisation apprenante qu'est l'institution. Dès lors, le comité des experts recommande à l'institution de formaliser sa vision de la gestion des ressources humaines à moyen et long termes.
- 4 Enfin, le comité des experts invite la catégorie à poursuivre l'aménagement des locaux de « convivialité », administratifs et technico-pédagogiques et à renforcer l'accès internet de la bibliothèque afin de permettre aux étudiants d'accéder aux ouvrages médicaux et aux bases de données.

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a pu constater la mise en place de nombreux partenariats avec une dimension internationale et interrégionale. De plus, la HE participe à des projets internationaux subventionnés par la Communauté européenne. Le comité souligne également que les enseignants participent aux colloques, journées d'études, sur le plan professionnel et pédagogique. Le comité des experts note l'existence de nombreuses possibilités de mobilité pour les étudiants.
- 2 Le comité des experts note la création d'un service de formation continue au sein de l'institution qui propose une offre de formation riche et diversifiée pour les professionnels. En favorisant le développement de la formation continue, la HE bénéficie des retombées positives sur ses autres missions.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts pointe l'absence d'une politique de recherche au sein des sections. Par ailleurs, il est à noter que peu de projets sur le plan de la recherche clinique sont réalisés en interne et en externe.
- 2 Le comité des experts a constaté une faible mobilité des enseignants.
- 3 Le comité des experts regrette la faible prise en compte de la politique du développement durable.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts propose à la section d'entretenir des relations et des collaborations qui peuvent soutenir des recherches dans le but d'améliorer la qualité des services à la société et avoir des répercussions sur l'enseignement. Le comité des experts encourage la HE à prospecter et à participer à des études pédagogiques et scientifiques en partenariat avec les HE, les universités, les institutions de soins ou associations.
- 2 Le comité des experts recommande à la section d'inciter les enseignants à s'impliquer encore davantage dans diverses associations professionnelles, pédagogiques et sociétales.
- 1 Le comité des experts suggère à la HE de maintenir les collaborations actuelles et de favoriser de nouveaux rapprochements interdisciplinaires.
- 2 Le comité des experts invite la catégorie et la HE à favoriser et stimuler la mobilité des étudiants mais également des enseignants.
- 3 Le comité des experts encourage la HE à développer chez les étudiants une ouverture vers le monde extérieur, dépassant le cadre de la formation.
- 4 Enfin, la formation continue doit être développée notamment pour les enseignements en lien avec la profession de sages-femmes.

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITÉS

- 1 Un important travail sur un référentiel de compétences a déjà été réalisé dans les sections. Il doit pouvoir se poursuivre suite aux travaux actuellement en cours au sein du CGHE.
- 2 Les rapprochements entre l'HENAM et une Haute Ecole de la province de Luxembourg facilitent les contacts avec les institutions de soins de la province du Luxembourg, du Grand-duché du Luxembourg et du Nord de la France.
- 3 Le comité des experts pointe comme une opportunité la centralisation des services de la Haute Ecole (service pédagogique, cellule qualité, gestion juridique et administrative, gestion financière et comptable, service du personnel, service statistiques, cellule des relations internationales, service communication, le service technique et informatique).
- 4 La visibilité de la HE, notamment avec la mise en place du module « praticien formateur » est pointée comme une opportunité.
- 5 Le comité des experts considère comme étant une opportunité la pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes laissant prévoir un besoin en formation important pour les années à venir.

RISQUES

- 1 Le nombre croissant des étudiants risque d'être un frein pour la qualité de la formation.
- 2 La pénurie récurrente des personnels infirmiers, le *turnover* des patients et la pénibilité de la charge de travail rendent difficile les recrutements d'infirmiers référents pour la supervision des stages.
- 3 Les nouveaux enseignants sont engagés le plus souvent sans formation pédagogique. Ils acquièrent difficilement une vue d'ensemble du cursus.
- 4 La formation de base est de plus en plus présentée aux étudiants comme un tremplin en vue d'un développement professionnel futur.
- 5 Le nombre élevé de départs à la retraite génère un *turnover* des enseignants.
- 6 L'absence d'une politique de recherche formalisée ne permettra pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir les compétences requises dans l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Le comité des experts a pu identifier des forces reconnues et souvent mises en avant par les différents interlocuteurs. Il a pu constater une forte volonté de la catégorie pour l'amélioration continue de la qualité dans les formations. Toutefois, le comité des experts recommande sur la base du plan stratégique proposé par les sections de prioriser les axes à court, moyen et long termes au regard de la spécificité de chaque cursus, d'établir un tableau de bord, des indicateurs de suivi et de créer un échancier permettant d'évaluer le processus mis en place dans la HE.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Gouvernance très organisée → Démarche qualité existant depuis plusieurs années au sein de la HE (organisée, impliquant les différents acteurs de la formation) → Nombreux partenariats avec des structures médicales universitaires et d'autres institutions nationales ou internationales → Octroi de moyens et de ressources en vue de la construction d'un référentiel de compétences de formation et d'évaluation → Formation « praticien formateur » pour les professionnels de terrain → Bonne préparation au stage (familiarisation de l'étudiant avec le lieu et le personnel) → Evaluation clinique basée sur un système tripartite → Disponibilité de l'équipe enseignante → Nombreux services d'aide à la réussite → Bibliothèque avec un fond documentaire de qualité et bases de données faciles d'utilisation, logiques et inductives → Véritable politique de formation continue pour l'équipe enseignante 	<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité : axes non priorités dans le plan stratégique de la HE → Absence d'implémentation réelle des compétences dans le programme pédagogique → Insuffisance de réunions formelles pour renforcer la cohérence du programme et éviter les redondances dans les cours → Méthodes et outils mis à disposition des étudiants pas toujours adaptés → Inégalité entre différents groupes classes → Accompagnement, encadrement et suivi des stages déficitaires → Organisation du TFE par groupe de 4 étudiants → Infrastructure et équipement des locaux limités → Plateforme <i>Claroline</i> utilisée essentiellement à des fins de dépôts de documents → Manque de connaissance de la notion des crédits ECTS → Absence de politique de recherche

Opportunités et risques

- Opportunité : centralisation des services de la Haute Ecole
- Opportunité : pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes
- Risque : nombre croissant d'étudiants pouvant être un frein pour la qualité de la formation
- Risque : pénurie récurrente des personnels infirmiers rendant de plus en plus difficile la supervision en stage
- Risque : absence d'une politique de recherche

Recommandations

- Développer des outils de suivi qualité et établir des priorités afin de favoriser une évolution des différents axes de travail
- Pérenniser la démarche de consultation des différents partenaires et poursuivre les actions engagées afin de permettre aux étudiants d'être impliqués dans les différents conseils
- Anticiper et commencer à travailler sur les compétences à atteindre
- Systématiser les réunions de coordination pédagogique et de concertation et collaboration entre enseignants mais aussi avec les institutions accueillant les étudiants en stage
- Travailler à l'actualisation du contenu des cours et des exigences de stage
- Veiller à superviser et encadrer davantage les étudiants en stage en renforçant notamment l'évaluation formative
- Etablir un système de bilan de fonctionnement et d'activité et formaliser et évaluer la procédure d'accueil des nouveaux arrivés
- Favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

CHAVIER Annie

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

CHARUE LUCY

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

A. NATHAN

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.